



Union Départementale
de l'Economie Sociale et Solidaire
des Hautes-Alpes

8 av. Lesdiguières 05000 GAP
udesso5@udesso5.org

PROCES VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
1^{ère} partie - 15 juin 2020
en visioconférence



Les participant·e·s

ALLIX	Laurence	Mutuelle de France Alpes du Sud	Directrice
BERLINGUEZ	Stéphanie	COODYSSÉE	Co-gérante
BRUN	Christian	Les PEP AdS	Président
COTTET	Philippe	CIBC Alpes Provence	Président
ESMIEU-FOLTZER	Mireille	Autonome de Solidarité Laïque	Délégataire départementale
EYRAUD	Jean Claude	Oxance mutuelle de France	Administrateur
EYRAUD	Jean-Pierre	CDOS 05	Secrétaire général
FIALON	Jean Marc	Archipel Accueil International	Directeur
GIMBERT	Yves	JPA 05	Président
GIOVANNESCHI	Céline	Association Mobil'idées	Salariée
HADJOUT	Nassire	ACSSQ	Président
HEBRARD	Philippe	UDAF HAUTES ALPES	Directeur
HORGUES-DEBAT	Jean	ASCCC	Co-président
LOURDAUX	Marc	Echanges Paysans Hautes-Alpes	Médiateur commercial territorial
MARCHELLO	Luc	MJC du Briançonnais-Centre Social	Directeur
MATHIEU	Cédric	AFPA	Directeur de centre
MIEGGE	Christine	UTL Pays Gapençais	Présidente
ORSINI	José	FD ADMR	Président
PALMARINI	Isabelle	Rions de Soleil	Administratrice
PATRON	Jacques	La Luba	Coordinateur
PAULIN	Dorothee	ADELHA	Directrice générale adjointe
PERCHEVAL	Sandrine	ADRETS	Responsable projets
PHILIPPE	Denis	Cress Paca	Président
RIT	Annette	E'changeons le Monde	Présidente
ROUSSELLE	Audrey	Tintamarre	Membre du bureau collégial
VETILLART	Maryvonne	MGEN section Hautes-Alpes	Présidente

Organisations adhérentes excusées

CoDES, La Petite Ourse, MAIF, Mutualité française, Secours catholique.

À l'ouverture de la réunion, le président Jean-Claude Eyraud remercie tous les participants qui représentent des entreprises de l'économie sociale et solidaire adhérentes à l'Udess 05 et le président de la Cress Paca Denis Philippe.

Il rappelle les conditions particulières de cette réunion. En raison de la crise sanitaire, le CA de l'Udess 05 a été conduit à reporter l'AG ordinaire, initialement programmée le 8 avril 2020 à La Bâtie Neuve, et de la réunir en deux temps.

La 1^{ère} partie, comme l'autorise l'ordonnance du 23 mars 2020, a lieu en visioconférence. Vu les circonstances, dérogeant à l'usage qu'elle a institué, l'Udess 05 n'a pas invité les partenaires et les entreprises non adhérentes à se joindre à la réunion des adhérents à une exception près : la Cress Paca.

Son ordre du jour est le suivant :

1. Rapport d'activité 2019
2. Rapport financier 2019 et proposition d'affectation du résultat
3. Rapport de la commission de contrôle des comptes
4. Vote des rapports relatifs à l'exercice 2019
5. Projet 2020 : présentation, débat et vote
6. Montant des cotisations annuelles 2021

Tous les rapports et propositions ont été communiqués aux adhérents en les rendant accessibles à tous les visiteurs du site www.udesso5.org

La 2^e partie de l'AGO sera organisée en septembre ou octobre, espérant qu'elle pourra se tenir en présence physique des adhérents. Les participants éliront le conseil d'administration, arrivé au terme de son mandat de 3 ans, ainsi que la commission de contrôle des comptes.

Au préalable, les adhérents auront à débattre et à décider des orientations et du fonctionnement de l'Udess 05 en rapport avec ses missions, ses réalisations et ses moyens.

Le président Jean-Claude Eyraud ouvre à 15h15 la **14^e assemblée générale ordinaire** (1^{ère} partie).

1. Rapport d'activité 2019

Le secrétaire général Yves Gimbert présente ce rapport rédigé avec l'objectif de communiquer, dans un souci de transparence, aux adhérents, aux adhérents potentiels et aux partenaires

1. Ce qu'est l'Udess 05, sa raison d'être, son mode de fonctionnement
2. Ce qu'elle a fait en 2019
3. Quels ont été ses moyens pour agir

Au cours de son exposé, le secrétaire général feuillette le rapport visible à l'écran et en commente certains aspects.

✚ Page 3 – Le **propos introductif** a été rédigé après l'adoption du rapport par le CA, c'est la raison pour laquelle il est signé. Le président a estimé qu'il pouvait servir de communiqué de presse en vue du point presse programmé quelques jours après l'AG.

« Comment qualifier l'année 2019 de l'Udess 05 ? Eu égard au contexte, à nos objectifs et à nos moyens, le bilan est satisfaisant voire plus mais évidemment pas excellent. »

- ✚ Page 4 – La **liste des membres** de l'Udess 05 en 2019 est la plus importante depuis sa création. Quatre nouvelles adhésions ont été enregistrées en début d'année 2020.
- ✚ Page 8 – Au bilan de la **13e AG à Tallard**, on trouve sensiblement les mêmes points positifs et négatifs.
- ✚ Page 12 – Les **missions fondatrices** de l'Udess 05 sont toujours pertinentes malgré les nombreux changements intervenus depuis 2008. La mission de représentation est essentielle mais chronophage d'où la nécessité de répartir la charge entre plus d'administrateurs.
- ✚ Page 15 – Grâce aux liens de coopération avec **l'UDES, l'organisation patronale** de l'ESS, la représentation des adhérents en tant qu'employeurs est assurée.
- ✚ Page 17 – La **promotion** s'avère toujours nécessaire notamment pour que l'ESS soit connue pour ce qu'elle est : des entreprises agissant dans tous les secteurs et avec le souci de l'intérêt général.
- ✚ En matière de **communication** et des progrès réalisés, il est demandé aux adhérents de dire ce qu'ils pensent du site (articles d'actualité et pages permanentes), de la lettre d'info, des courriels...
- ✚ Page 18 – Le **Cluster 05 Innovation Sociale** est un peu le laboratoire de l'ESS 05. Le projet a franchi une nouvelle étape en 2019 sous l'impulsion de Jean Horgues-Debat, avec le concours d'une stagiaire Colyne Caillol et d'Audrey Rousselle en tant que prestataire et avec la participation de nombreux acteurs et partenaires.
- ✚ Page 20 – Le **14e forum** nous a apporté de belles satisfactions. Grâce au soutien financier des partenaires, des vidéos ont pu être réalisées.
- ✚ Page 23 – L'enquête sur les **déplacements domicile-travail** réalisée avec Mobil'Idées est le fruit d'une coopération réussie entre l'Udess et un de ses adhérents.
- ✚ Page 25 – A la lecture des **moyens**, on se rend bien compte que l'une des caractéristiques de l'union départementale, c'est qu'elle est contrainte de remplir ses missions avec une **grande économie** de moyens financiers... et beaucoup de **bénévolat** !

Les adhérents interviennent pour

- remercier les membres du bureau pour le travail effectué,
- dire leur satisfaction sur le fonctionnement de l'Udess 05, le rôle qu'elle remplit,
- donner un avis positif sur la communication de l'union départementale,
- remarquer que les actions de l'Udess 05 génèrent des coopérations entre ses adhérents créant des cercles vertueux,
- constater que le nombre d'adhérents est significatif de la représentativité de l'Udess 05,
- pointer un oubli dans la liste des prestataires du forum (la correction a été apportée sur le rapport d'activité 2019 qui reste accessible en ligne),
- se féliciter du rayonnement de l'Udess 05 à travers son forum annuel et son site internet notamment.

À l'issue du débat, **le président de la Cress Denis Philippe** remercie l'Udess 05 de l'avoir invité à participer à l'AG. Il considère que, face à la crise sanitaire, l'Udess 05 a montré

- une forte mobilisation de ses dirigeants
- sa capacité d'intervention auprès des services publics
- l'utilité de sa communication en direction des entreprises de l'ESS du territoire
- sa proximité avec les entreprises et avec les responsables des administrations locales
- son souci de faire remonter au niveau régional les informations via la Cress.

Pour le président de la Cress, l'Udess 05 est représentative de l'ESS dans les Hautes-Alpes. Par ses actions de proximité, elle « incarne » le territoire.

Souhaitant renforcer la complémentarité entre la Cress et l'Udess 05, Denis Philippe propose de penser ensemble la représentation de l'ESS et d'échanger sur les moyens à obtenir auprès de la Région.

2. Rapport financier 2019 et proposition d'affectation du résultat

Le trésorier Christian Brun commente le rapport financier.

L'exercice comptable 2019 comparé à celui de 2018 est caractérisé par le doublement (et un peu plus) des charges et des produits en raison de la mobilisation des moyens nécessaires à la mise en œuvre du projet Cluster. La partie fonctionnement (hors Cluster) est stable.

Par rapport au budget modifié en cours d'année, le bureau de l'Udess 05 a réduit les charges essentiellement pour prendre en compte la non-réponse du conseil départemental à la demande de subvention de 6 000 €.

Le résultat 2019 est un excédent de 3 263,29 € proche de celui de l'exercice précédent.

Partenaire impliqué dans le projet « Cluster 05 IS », l'Agence de développement des Hautes-Alpes a pris en charge financièrement à hauteur de 3 500 € le travail de benchmarking réalisé par la stagiaire.

Les financements publics sont en nette progression en 2019 :

- deux subventions du FDVA (*) : 1500 € pour le fonctionnement et 4000 € pour le Cluster 05 IS en tant que projet innovant
- un engagement financier conjoint du FEADER et du Conseil régional de 5 969 € au titre du soutien préparatoire à des projets de coopération LEADER pour le Cluster 05 IS.

L'excédent réalisé en 2019 permet à l'Udess 05 de retrouver les fonds propres qu'elle avait constitués avant qu'ils soient largement amputés en 2016, année de la suppression brutale des financements publics ayant provoqué en plus et surtout un licenciement économique.

Ce résultat est à mettre au crédit de la gestion prudente des dirigeants de l'Udess 05 et surtout de leur implication en tant que bénévoles assumant les charges d'animation, d'administration et de représentation.

État des fonds propres de l'association après affectation du résultat

Bilan au 31/12/2019		Fonds propres (ex fonds associatifs)	
Report à nouveau	0,00	Au 31/12/2019 (solde des exercices précédents)	14 266,47
Résultat 2019	3 263,29	Affectation du résultat 2019	3 263,29
Total	3 263,29	Total	17 529,76

Invités à réagir au rapport du trésorier, les adhérents évoquent la politique de la Région qui pourrait évoluer en faveur de l'ESS au regard des besoins consécutifs à la crise sociale que tout le monde redoute à la suite de la crise sanitaire.

(*) FDVA : fonds pour le développement de la vie associative.

3. Rapport de la commission de contrôle des comptes

Nassire Hadjout donne lecture du rapport sur les comptes 2019.

« La commission de contrôle des comptes s'est réunie le 10 juin 2020 en présence du trésorier.

Tous les documents comptables nous ont été présentés.

Après avoir fait les vérifications d'usage pour vérifier la concordance des documents, nous n'avons relevé aucun dysfonctionnement.

Nous pouvons attester de la bonne tenue des comptes pour l'exercice 2019.

Le projet « Cluster » dynamise les résultats et permet à l'Udess 05 de faire un travail important pour le territoire. »

Nassire Hadjout précise que son collègue de la commission Maurice Leroy n'a pas pu participer à la réunion qui a eu lieu au siège des PEP à Gap. Il ajoute que le rapport entre le travail réalisé et le budget est très performant. Il propose à l'AG de donner quitus au trésorier.

Le rapport de la commission n'appelle pas de commentaires ou de questions de la part des participants qui remercient Nassire Hadjout.

4. Vote des rapports relatifs à l'exercice 2019

Le président soumet au vote des adhérents présents à l'AG les différents rapports présentés au nom du conseil d'administration.

L'assemblée générale adopte à l'unanimité

- le rapport d'activité,
- le rapport financier,
- l'affectation du résultat.

5. Orientations 2019-2020 : présentation, débat et vote

A l'AG du 13 décembre 2016, réunie pour envisager l'avenir de l'Udess 05, les adhérents ont décidé unanimement de **poursuivre les missions de l'Udess 05 en les adaptant au nouveau contexte économique et politique** qui a eu pour effet de réduire ses moyens, notamment de supprimer l'unique emploi dont elle disposait depuis 4 ans.

La 2^e partie de l'AG 2020 qui est programmée en septembre-octobre aura à renouveler le CA, arrivé au terme de son mandat de 3 ans, ainsi que la commission de contrôle des comptes. Au préalable, les adhérents auront à débattre et à décider des orientations et du fonctionnement de l'Udess 05 en rapport avec ses missions, ses réalisations et ses moyens.

C'est dans ce contexte particulier que le président Jean-Claude Eyraud, au nom du CA, propose aux adhérents l'analyse et le projet suivants.

« La crise que nous traversons remet en cause, de manière radicale, un ensemble de certitudes, de croyances, de dogmes établis, sur lesquels s'appuyait le système économique, social et politique que nous connaissons. Les crises sont des révélateurs, et celle-là n'y échappe pas. Elle rappelle qu'une société étant une entité collective, elle ne fonctionne pas sans des constructions collectives.

Dans cette crise le réseau des acteurs de l'ESS des Hautes-Alpes que nous avons créé en 2008 a pris tout son sens. Nous agissons au quotidien, en proximité pour accompagner, aider, innover, créer des synergies et coopérer.

C'est par exemple, les 3 audioconférences que nous avons co-organisé avec les représentants de l'État afin que soient pris en compte les effets de la crise dans l'ESS 05.

C'est aussi la poursuite de la coconstruction du Cluster 05 Innovation Sociale.

C'est enfin l'organisation annuelle du forum de l'ESS qui est devenu un rendez-vous incontournable.

L'année 2020 est une année de renouvellement de nos instances : notre union départementale doit poursuivre ses missions en ayant le souci de renouveler sa gouvernance qui doit être rajeunie et féminiser. »

Projet 2020 de l'Udess 05

Le projet se décline en 4 axes et 11 objectifs

Animer le réseau des entreprises de l'ESS 05

1. Poursuivre l'augmentation du nombre d'adhérents, les fidéliser
2. Renforcer leur participation à la vie statutaire et au projet, être à leur écoute. Lors de la 2^e partie de l'AG ordinaire, à l'automne 2020, renouveler le CA après avoir débattu des orientations et du fonctionnement de l'Udess 05 en rapport avec ses missions, ses réalisations et ses moyens
3. Informer le réseau avec les outils de communication (site, lettre d'info, autres supports) ; utiliser la visioconférence pour favoriser la participation du plus grand nombre aux réunions.

Représenter

4. Sur les effets de la crise sanitaire dans l'ESS, poursuivre l'interlocution avec les services de l'État et du Département
5. Assurer toutes les représentations obtenues par l'Udess 05 auprès des institutions ; renouveler et accompagner les mandataires
6. Être force de proposition

Promouvoir

7. Organiser le 14^e forum de l'ESS 05, renouveler la commission
8. En partenariat avec l'AMF 05* et le RTES*, organiser pour les élus des EPCI une table ronde sur « l'ESS au cœur du développement de l'économie de la transition dans les territoires »
9. Organiser en partenariat avec la Mutualité française, la cérémonie des vœux 2021

Consolider et innover

10. Proposer des temps d'information/formation : petit déjeuner, réunion-débat, colloque en fonction des besoins des entreprises
11. Poursuivre avec toutes les parties prenantes les travaux sur la création du Cluster 05 Innovation Sociale ; présenter un projet de coopération LEADER*

* AMF 05 : association des maires et présidents des communautés de communes des Hautes-Alpes

* RTES : réseau des collectivités territoriales pour une économie solidaire

* LEADER : liaison entre actions de développement de l'économie rurale – programme européen

Dans la discussion qui suit, les participants manifestent leur adhésion au projet présenté et mis en œuvre actuellement.

À l'unanimité, l'AG adopte le projet 2020 proposé par le CA.

6. Montant des cotisations annuelles 2021

Le CA, par la voix du trésorier Christian Brun, propose à l'AG de maintenir encore en 2021 le montant des cotisations que l'AG avait augmenté en 2017 pour l'année 2018.

La cotisation est déterminée en fonction du nombre de salariés de l'entreprise à la fin de l'année précédente.

Effectif	Montant 2017	Montant 2018 2019 et 2020	Montant 2021 proposé
de 0 à 2 ETP	33 €	35 €	35 €
de 3 à 10 ETP	66 €	70 €	70 €
de 11 à 20 ETP	110 €	115 €	115 €
de 21 à 50 ETP	220 €	230 €	230 €
51 ETP et plus	440 €	450 €	450 €

ETP : équivalent temps plein

Les adhérents étant tous favorables à la proposition, l'AG décide à l'unanimité de reconduire en 2021 le barème des cotisations en vigueur depuis 2018.

L'ordre du jour étant épuisé, le président remercie les participants et donne rendez-vous à tous les adhérents au 4^e trimestre pour la 2^e partie de cette AGO marquée par la crise sanitaire.

La séance est levée à 17h35.

Le président,

Le secrétaire général,

Jean-Claude EYRAUD

Yves GIMBERT